

## RAPPORT ANNUEL 2013 DE LA FONDATION POUR LES ÉTUDIANTS DE L'EPFL (FEE)

Le Conseil de Fondation est composé de Mme Nathalie Pichard, (Présidente), Mme Susan Killias (Vice-présidente), M. Daniel Chuard (Membre), Mme Maïté Wütschert et M. Nicolas Menard (nouveaux représentant-étudiants, voir ci-après).

Il est assisté dans sa tâche par Mme Isabelle Cahour (Administratrice), et Mme Isabelle Tuor (Secrétaire).

En 2013, le Conseil de Fondation s'est réuni à deux reprises.

Fait notable en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013, l'EPFL a repris ses fonds confiés à la FEE à titre fiduciaire (FIDU 1 à 5). L'Ecole a par ailleurs décidé d'arrêter de verser à la FEE diverses contributions (exemption de la taxe, participation au fonds social et revenus des amendes), afin de les gérer en direct. Ainsi et dès cette date, les bourses sociales et autres projets en faveur des étudiants ont été gérés depuis un fonds de la VPAA-EPFL, ne changeant ainsi rien pour les bénéficiaires finaux, l'EPFL ayant repris les engagements endossés par la FEE.

### ❖ Activités récurrentes de la Fondation

**Bourses sociales** : Le premier but de la Fondation est d'accorder des bourses sociales à des étudiants en difficulté économique. En 2013, 120 étudiants ont bénéficié de bourses sociales, pour un montant total de CHF 625'340. Les différences constatées à ce sujet avec les chiffres présentés dans les comptes audités proviennent du fait que le Service des Affaires Estudiantines (dont nous reportons ici les chiffres) comptabilise les engagements, alors que les comptes font état des dépenses effectives sur l'année concernée.

**Prêts Poséidon** : La FEE garantit des prêts à 0% auprès du Crédit Suisse pour les étudiants régulièrement immatriculés à l'EPFL. Ainsi, 31 prêts ont été accordés à des étudiants en 2013, en vue de l'achat d'un ordinateur portable. Toutes les traites ont été honorées dans les délais, hormis celles dont le contrat est toujours en cours.

### ❖ Recettes de la Fondation

Outre les revenus relatifs aux financements de l'EPFL et des placements bancaires, la Fondation a bénéficié de deux donations qu'il convient de noter :

**Forum EPFL** : Cette association doit statutairement remettre à la FEE la moitié de ses excédents, l'autre allant en financement direct aux activités associatives sur le campus. En 2013, ce montant s'est élevé à CHF 91'520.-. Cet argent est réservé sur un fonds spécifique mais la décision de son utilisation est du ressort du Conseil de fondation, avec information à l'association Forum.

**La coopérative des Estudiantines** : Cette structure, en charge de la gestion des logements estudiantins du même nom, nous a versé CHF 50'000.-, en remboursement partiel du montant concédé par la FEE pour l'ameublement de ces logements, en 2009-2010.



## ❖ Projets de la FEE – FINALISES

**Nouvelle station Vélopass au Quartier Nord** : Le Conseil de Fondation a approuvé lors de sa séance du 19 mars le financement d'une nouvelle station de 20 vélos en libre-service au Quartier Nord (taille identique à celle du Centre Sportif et financée pour moitié par la Fondation en 2012), ce pour un montant total de CHF 100'000.- Cet ouvrage a été réalisé dans le courant de l'année, il est maintenant opérationnel.

**Point Santé (Health Point)** : Cette structure mise en place courant 2011 et financée pour moitié par la Fondation se positionne sur le campus et est de plus en plus fréquentée. D'autres prestations ont été mises en place (médecine du voyage, consultation de vaccination). Néanmoins et au vu des changements intervenus dans les rapports FEE-EPFL, la FEE a dénoncé son partenariat avec le EPFL-DSPS (en charge de la gestion du Point Santé) car dès 2014, la partie du financement de ce service prise en charge par la Fondation (CHF 100'000.- par année) sera transférée à charge du fonds VPAA-EPFL.

**Gilets de sécurité** : l'expérience menée en 2011 a été reconduite et nous avons produit, avec la collaboration de plusieurs services de l'EPFL, 2'000 gilets de sécurité fluorescents pour améliorer la visibilité des cyclistes et des piétons. Ils ont été distribués lors de la journée d'accueil, et sont également donnés aux personnes qui fréquentent le Point Vélo. Ce projet a couté environ CHF 10'000.-

## ❖ Projets de la FEE – EN COURS

**Financement du mobiliser des logements du Quartier Nord** : en 2012 et sur demande de la FMEL (Fondation Maison pour les Étudiants Lausanne), le Conseil de Fondation de la FEE a accepté de prendre en charge une partie du financement du mobilier des logements pour étudiants du Quartier Nord, à raison de CHF 250'000 sur 2 ans (une contrepartie équivalente étant prise en charge par l'UniL). La première tranche de CHF 125'000 a été versée en cours d'année.

**Récupération de vélos abandonnés** : Dans le cadre de la promotion de la mobilité douce, ce projet consiste à récupérer les vélos qui n'ont plus de propriétaire, à les remettre à neuf et à les revendre à un prix très favorable. La mise en œuvre de ce projet est à la charge du Point vélo. Grâce à une subvention de la FEE (CHF 55.- par unité), ce prix se situe entre CHF 100.- et CHF 150.- pour les étudiant-e-s. Le rapport d'activité du point vélo pour 2013 fait état de 168 vélos revendus à ces conditions (sur un total de 214). Le budget pour 2014 de CHF 10'000.- a été reconduit.

**Garage à vélos (Quartier Nord)** : Le financement de cette structure sécurisée pour abriter les vélos a déjà été approuvé en 2011, mais elle n'est toujours pas sortie de terre. Le budget de CHF 98'000 a été reconduit pour 2014, mais au même titre que le financement du Point Santé, ce poste a été transféré à charge du fonds VPAA-EPFL.

## ❖ Projets de la FEE - APPROUVES :

Le Conseil de fondation a accepté lors de sa séance du 12 novembre, d'entrer en matière pour 4 projets proposés par les représentants-étudiants :

**Book Crossing** : en partenariat avec la bibliothèque et la commission culturelle, il s'agit de mettre à disposition des usagers du campus des bibliothèques des livres en libre-service (usagés et/ou neufs). Le projet est en cours de réalisation, avec 3 points de distribution. La Fondation prendra en charge les coûts liés au mobilier (bibliothèques), et à l'achat de livres neufs, selon



une liste qui a été proposée par des personnes consultées. Le coût total a été estimé à environ CHF 10'000.-

**Mise à disposition de costumes/tailleurs pour les étudiants** : Partant du constat que les étudiants n'avaient pas toujours une tenue adéquate pour suivre des entretiens d'embauche ou se rendre à des cérémonies officielles, il a été proposé de nous munir d'un « stock » de costumes que nous pourrions leur mettre à disposition. Le Conseil de fondation a approuvé une première étude de faisabilité pour ce projet, et a mandaté la DAF pour ce faire.

**Piscine de la Vallée de la Jeunesse** : le campus possède un Centre sportif très bien équipé, mais pas de piscine. Le concept proposé consisterait à réserver la piscine de la Vallée de la Jeunesse 1 à 2 fois par semaine, pour que les étudiants puissent y accéder gratuitement sur présentation de leur carte Camipro. Le Conseil de fondation s'est montré intéressé au projet, moyennant une étude préalable pour en fixer les impératifs financiers et opérationnels, demandée aux membres-étudiants.

**EPFL around the world** : ce concept permettrait aux étudiants de voyager à des tarifs intéressants, afin de leur permettre de se rendre à des conférences scientifiques de renommée internationale où ils pourraient représenter l'Ecole. Une étude de faisabilité étant nécessaire au préalable, le Conseil de fondation a voté un crédit de CHF 5'000.- et à mandaté les membres-étudiants pour ce faire.

#### ❖ Projets de la FEE – TRANSFERRES ou ABANDONNES :

2 projets ont été proposés au Conseil de fondation, mais transférés sur décision du Conseil à des services EPFL jugés plus compétent pour les mettre en œuvre :

**Bus Pyjama** : L'EPFL ne bénéficie pas du service de bus-pyjama mis en place par les TL. Hors, au vu de la population croissante qui vit aux alentours du campus, ce service serait très apprécié. Le dossier a été transmis au groupe responsable de la mobilité sur le campus, pour négociation avec les TL.

**Le FabLab** : c'est un concept venant du MIT, dont le but est de donner accès aux étudiants à des moyens modernes pour développer leurs idées novatrices. Ces projets, développés sous un concept « open source », peuvent être partagés entre les divers FabLab du monde entier. Une telle structure a été mise en place à l'ETHZ. Ce projet a déjà été pensé dans le cadre de la mise en place du Teaching Bridge, et la FEE a relancé l'idée auprès des personnes concernées.

Enfin, 2 projets ont été abandonnés suite à un constat de non-faisabilité.

**Plateforme de réservation de billets de train groupés** : ce projet, approuvé et initié lors de la séance du 19 mars, a été abandonné car trop complexe à mettre en œuvre avec les ressources à disposition.

**Restauration** : la DAF a demandé que la FEE prenne en charge le coûts lié à l'achat de four micro-ondes, à mettre à disposition sur les lieux de restauration du campus. La demandé n'ayant pas été suivie, le projet a été abandonné.

#### ❖ Approbation des comptes

**Le total de l'actif est en diminution en raison du transfert des fonds fiduciaires à l'Ecole durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2013. Il est en effet passé de CHF 12'518'517 (fin 2012) à CHF 9'190'801 (fin 2013).**



Dans le poste « Actifs transitoires », nous avons un montant de CHF 274'410 relatif au paiement des bourses pour la période du 01.10.2013 au 15.02.2014. En outre nous avons également la subvention à recevoir de Forum EPFL pour un montant de CHF 91'520 ainsi que le versement de l'EPFZ relatif au fonds Kiefer Hablitzel pour un montant de CHF 20'372.

Les fonds libres passent de CHF 4'968'773 (valeur fin 2012) à CHF 5'046'026, soit une variation de CHF 77'253, laquelle correspond au résultat de l'exercice sous revue.

Au niveau des recettes, nous constatons une bonne performance boursière (rendement net de CHF 343'030).

Au niveau des produits, nous constatons sur les périodes allant du 01.01.2009 au 30.09.2013 un montant de CHF 552'938 (produits exceptionnels) correspondant à l'utilisation des financements de l'Ecole. D'autre part, dans les charges, nous constatons un montant de CHF 594'584 (charges exceptionnelles) correspondant aux financements de l'Ecole pendant la même période. La différence correspondant à un montant net de CHF 41'646, montant versé à l'Ecole.

En conséquence, le résultat net de l'exercice 2013 s'élève à CHF 77'253, montant qui est porté à disposition de la Fondation sous la rubrique «fonds libres».

Les comptes ont été approuvés par le Conseil de Fondation dans sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2014, avec remerciements à la société CVConsulting pour la qualité de ses prestations.

#### ❖ **Budget 2014**

Compte tenu de notre expérience passée en matière de performance boursière, et quand bien même notre performance boursière sur 2013 a été très bonne, il a été décidé de reporter à nouveau une rentabilité neutre sur 2014.

Les recettes de la Fondation sont budgétées à CHF 275'000 (budget 2013 : CHF 1'112'000.-), alors que les charges courantes elles, se montent à CHF 225'000.- (budget 2013 : CHF 1'128'000). Les charges courantes comprennent également les nouveaux projets financés par la fondation.

En conséquence, nous obtenons un résultat net budgété de la Fondation de CHF 23'900 après comptabilisation des charges administratives.

Dès 2014, les bourses sociales seront intégralement prises en charge par l'Ecole.

---

*Rapport validé par voie de circulation aux membres du Conseil de Fondation.*

Lausanne, le 10 avril 2014

Nathalie Pichard  
Présidente

Isabelle Cahour  
Administratrice

#### Annexes :

- Extrait du procès-verbal signé et approuvé de la séance de la FEE du 1<sup>er</sup> avril 2014